

A UNE VIOLETTE.

Sans faste et sans admirateur,
Tu vis obscure, abandonnée,
Et l'œil cherche encore ta fleur
Quand l'odorat t'a devinée.
Sous les pieds ingrats des passants
Souvent tu périss sans défense :
Ainsi sous le coup des méchants
Meurt quelquefois l'humble innocence.

(CONSTANT DUBOIS.)

* * *

REFLEXION D'UN POETE

Est-ce sagesse, est-ce folie
D'être nuit et jour agité
Pour arranger des mots, trouver une saillie
Digne de l'immortalité ?
Ceux qui s'usent ainsi le corps et la cervelle
Méritent bien, en vérité,
Qu'on les raille, et qu'on les appelle
Dupes de la postérité.

(***)

BIBLIOGRAPHIE

PUBLICATIONS REÇUES.

Le JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE accuse avec reconnaissance réception des ouvrages suivants :

Règlements du Conseil d'Hygiène de la province de Québec et Statistiques vitales et mortuaires de la population catholique de la province de Québec.— Brochures de 141 pages petit in-12, et de 64 pages in-8.

Relativement au contenu de ces deux brochures, nous empruntons à la *Gazette médicale de Montréal* (livraison de septembre) les réflexions suivantes :

Nous constatons que pendant ces deux dernières années, le taux moyen de la mortalité est plus considérable de 8 par 1000 âmes où l'hygiène est en honneur, comme aux Etats Unis ou en Angleterre, ce taux n'a pas dépassé 18 par 1000.

Bien que notre climat soit aussi salubre que celui de ces derniers pays, notre mortalité est plus considérable de 8 par 1000 âmes.

A quoi tient cette différence? Nous n'avons aucun doute que cette exagération du taux mortuaire de notre population ne dépende en grande partie des mauvaises conditions hygiéniques dans lesquelles nous vivons: hygiène publique, hygiène privée, tout est mal observé.

Croirait-on, par exemple, que dans une grande ville comme Montréal, surtout dans

les endroits où la population est la plus dense, l'on rencontre à chaque maison, le plus souvent à quelques pas des chambres à coucher, des fosses d'aisances fixes, mal entretenues, sans ventilation?

Croirait-on qu'à Montréal et dans la plupart de nos paroisses de campagne, nous avons des salles d'école où l'on entasse, pendant des heures, quatre et cinq fois plus d'enfants qu'elles n'en peuvent contenir? (hygiéniquement parlant, cela va sans dire.)

Croirait-on que dans nos rues l'on rencontre des cadavres d'animaux en putréfaction?

Quant à l'hygiène privée, c'est encore pis: nous avons des maisons qui passent des hivers entiers sans être ventilées.

Contre cet état de choses, que faut-il faire? Notre conseil d'hygiène provincial, et plusieurs bureaux locaux, ont déjà rédigé un certain nombre de règlements sanitaires.

Mais, malheureusement, ils ne sont pas encore suffisants, et ne peuvent pas toujours être mis à exécution.

Toutefois, nous avons confiance que des jours viendront où plus de succès couronnera de si louables efforts.

Voici d'autres considérations de la même revue, sur lesquelles nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs :

Quant à l'hygiène privée, si l'on veut qu'elle soit pratiquée dans les familles, il faut commencer par l'enseigner à l'enfance dans les écoles, dans les convents, dans les collèges. Il y a sous ce rapport un grand progrès à faire.

Et nous croyons que lorsque les familles comprendront l'importance des lois de l'hygiène privée et les mettront en pratique, nos bureaux sanitaires auront moins de difficultés à faire accepter leurs règlements pour faire observer l'hygiène publique.

Incidentement, nous avons parlé de l'entassement que l'on remarque dans la plupart de nos écoles de campagne et dans un certain nombre de nos écoles de la ville.

Il n'y a pas à le nier, c'est là une cause efficace de la mortalité des enfants. Et cependant le progrès ne va pas vite.

Nous avons des inspecteurs chargés de surveiller l'avancement des élèves dans les différentes branches qu'ils étudient, pourquoi n'aurions-nous pas un inspecteur d'hygiène pour les écoles? Il aurait à voir la manière dont on enseigne et aussi la manière dont on pratique l'hygiène dans les écoles.

Conditions d'abonnement :

Le prix de l'abonnement est de UN DOLLAR par année, payable d'avance, pour le Canada et les Etats Unis. Pour la France et les pays de l'union postale, six francs cinquante centimes.

Nous ne pouvons fournir que les volumes V, VI, VII et VIII.

Prix de chaque volume broché: Un Dollar.

Chaque numéro se vend séparément 10 cents.

DESAULNIERS & LEBLANC, EDITEURS,
22, rue St-Gabriel, Montréal.